

# Convention ou confort

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **8 (1935)**

Heft 9

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-120119>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## CONVENTION

Qu'il est difficile de secouer les préjugés, même lorsqu'il s'agit du chez soi qui devrait être à l'abri de certaines conventions sociales incompatibles avec une vie familiale confortable.

Les deux intérieurs que vous voyez ci-contre ont été montrés à l'Exposition de « La maison de campagne », à Bâle, cet été. Les deux chambres sont aménagées avec du bon mobilier de série exactement semblable, mais l'une est conventionnelle et l'autre confortable. Pour quelle raison ?

Nous subissons, aujourd'hui encore, tout le poids de la tradition des siècles passés, où le bourgeois imitait le prince et où le prince suivait le monarque dans ses goûts fastueux. Les salons de Versailles se reflètent, bien pauvrement il est vrai, dans l'arrangement de maintes demeures, car nous meublons encore trop souvent pour les « visites » et non pour nous-mêmes. Une sorte d'apparat (qui parfois aussi est paresse d'esprit) préside à la disposition du mobilier : la table au milieu, les autres meubles contre les murs et voilà comment on obtient une symétrie périmée, une pièce inhabitable, un « salon » pour le dimanche.

OU

En parlant de l'idée qu'il faut manger, travailler et surtout se délasser dans la pièce où se réunit la famille, on rendra à cette chambre sa vraie fonction et l'on évitera un arrangement aussi désastreux. Le local ne sera plus un salon, il est vrai ; ce sera la salle commune. Mais ici, à gauche, vous aurez commodément la place pour manger, plus loin un coin pour écrire et là-bas encore un bel emplacement bien confortable pour causer, fumer ou lire. Et avec cela, pas d'encombrement, le passage est libre pour tout le monde et chacun sait où il doit se diriger sans déranger personne. Ne voilà-t-il pas une bonne leçon pour chaque locataire et même pour l'architecte ?

## CONFORT

Je conviens que cela n'est pas toujours facile et que peut-être, après avoir considéré vos meubles, essayé un arrangement, vous renoncerez à transformer votre chambre. Ce serait une erreur que de vous décourager, car il y a finalement toujours une solution qui, sans être parfaite, vous donnera plus de confort et moins d'entretien. Cela ne vaut-il pas la peine de remuer deux ou trois fois vos meubles ? Et avant tout, de reviser l'idée que vous vous faites sur l'ameublement ?

